





## SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR A FIN FEVRIER 2021

La situation des charges et ressources du Trésor (SCRT) est le document statistique qui présente, au nom du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, les résultats de l'exécution des prévisions de la loi de finances avec une comparaison par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente. Pour rappel, alors que la situation produite par la TGR a un caractère fondamentalement comptable, la SCRT appréhende, comme le préconisent les normes internationales en matière de statistiques des finances publiques, les transactions économiques réalisées au cours d'une période budgétaire en décrivant, en termes de flux, les recettes ordinaires, les dépenses ordinaires, les dépenses d'investissement, le déficit budgétaire, le besoin de financement et les financements mobilisés pour la couverture de ce besoin.

L'exécution de la loi de finances (LF) à fin février 2021 fait ressortir un déficit budgétaire de 12,6 MM.DH, quasiment au même niveau que celui dégagé à la même période de 2020, dont les résultats n'avaient pas encore subi les effets de la pandémie Covid-19. Cette stabilité du déficit recouvre une hausse de 0,3 MM.DH des recettes, une baisse de 2,1 MM.DH des dépenses et un recul de 2,7 MM.DH de l'excédent des comptes spéciaux du Trésor.

Du côté des recettes, l'augmentation est attribuable principalement aux recettes non fiscales (+0,7 MM.DH) suite au versement de 0,5 MM.DH par l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie au titre des dividendes de 2020.

En revanche, les recettes fiscales ont affiché une baisse de 0,6 MM.DH, imputable notamment aux taxes intérieures de consommation (TIC) (-0,9 MM.DH), à la TVA à l'importation (-0,4 MM.DH) et aux droits d'enregistrement et de timbre (-0,4 MM.DH). Cette baisse a été partiellement atténuée par la hausse des recettes au titre de l'IR (+0,7 MM.DH) et de la TVA à l'intérieur (+0,4 MM.DH). Pour leur part, les recettes de l'IS et des droits de douane sont restées quasiment stables par rapport à février 2020, s'élevant respectivement à 2,2 MM.DH et 1,7 MM.DH. A noter que l'appréciation du comportement des recettes fiscales à fin février 2021 devrait tenir compte du fait que la période de comparaison (fin février 2020) n'intégrait pas encore l'effet Covid-19.

